

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DE MADAGASCAR (S.I.M.E.M.), Tananarive

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DE MADAGASCAR
(S.I.M.E.M.)

(L'Information financière, économique et politique, 21 septembre 1955)

Cette société anonyme vient d'être constituée à Tananarive, au capital de 40 millions de francs C.F.A. divisé en 8.000 actions de 5.000 fr. C.F.A.

Cette société a pour objet l'achat, la fabrication, la vente, la location, l'installation, l'importation, l'exportation, le montage de tous matériel, machines et outillages électriques, hydrauliques, pneumatiques et mécaniques.

Le conseil d'administration est ainsi composé : Banque franco-chinoise, Cie lyonnaise de Madagascar*, Société lyonnaise agricole minière et industrielle [(Slami), filiale de la C.L.M.], Cie générale des colonies, Eaux et électricité de l'Indochine*, Société indochinoise d'électricité*, Comptoir indochinois d'électricité et de mécanique*.
